

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ (APA-S)

Enjeux de présentation : SSL 2018

Connaître les compétences de chacun au service d'un projet commun interprofessionnel de santé.

CHRISTINE PEPIN – STAPS Nancy.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Les APAS

- Les professionnels en APAS nommés Enseignant en APA EAPA appartiennent aux nouveaux métiers nécessaires de la santé et de l'insertion sociale (SFPAPA).
- Leur reconnaissance et leur valorisation est en marche et passe aussi par des échanges entre professionnels de la santé (IFSI aujourd'hui) et des projets en communs.
- Leur formation : Bac + 3 ans en STAPS Licence APAS
Bac + 5 ans Master STAPS
- Diplôme inscrit au RNCP à finalité professionnelle selon l'arrêté du 12 oct 2006 dépendant de l'article A 212-1 du code du sport de 2004.

Les compétences en APA

Les compétences professionnelles sont de 4 ordres :

- C.1 : Participer à la conception de projets
- C.2 : Concevoir et organiser des programmes d'intervention en APAS
- C.3 : Conduire et évaluer ces programmes d'intervention
- C.4 : Participer au pilotage du projet

En s'inscrivant dans une approche respectueuse et complémentaire des professionnels de santé, au service du projet institutionnel et individualisé.

L'intervention en APA

- Consiste en des activités de diagnostic éducatif, de co-constructions de projets personnalisés, de conceptions de contenus de séances en Activités Physiques et/ou Sportives..., de mises en œuvre, régulations, adaptations, d'encadrement et d'évaluation des séances et des programmes.
- L'APS est support et moyen de l'intervention...
- L'intervention en APAS s'effectue en autonomie, à partir des caractéristiques des pratiquants mais en cohérence étroite avec l'institution, les autres professionnels de santé, d'éducation...

Composantes essentielles de la profession

1- Le support spécifique : l'Activité Physique Sportive ou Artistique. Une activité intentionnelle engageant le corps dans une forme signifiante. Elle est toujours adaptées...

2- Sa visée fondamentalement éducative :

L'enjeu prioritaire est le développement capacitaire du sujet et non la remédiation ou rééducation des incapacités ou déficits.

3- La démarche est multidimensionnelle : la pratique en AP mobilise une dimension bio-psycho-sociale du sujet.

4- La diversité des conditions d'exercice selon les environnements institutionnels... en font sa richesse.

Démarche en APA :

- Sur prescription médicale
- Selon l'évaluation des besoins et des capacités du pratiquant
- Avec un dispositif de pratiques corporelles originales :

Richesse et **choix** des activités support nombreuses :

Dans leur logique interne (collective, individuelle, de production de formes, d'expression, de dépense énergétique, d'opposition, de coopération, d'environnements différents interne, externe, pleine nature...)

Dans leur mode d'entrée : du débutant à l'expert

Dans leur démarche : ludique, technique, loisirs, compétitive

Dans leur évolution possible

Dans les adaptations possibles : techniques, règlementaires...